



Assemblée générale

Cinquante-septième session

83^e séance plénière

Mardi 15 avril 2003, à 10 heures
New York

Documents officiels

Président : M. Kavan (République tchèque)

La séance est ouverte à 10 h 10.

Hommage à la mémoire de S.E. M. Bernard Dowiyogo, Président de la République de Nauru

Le Président (*parle en anglais*) : J'ai, ce matin, le pénible devoir de rendre hommage à la mémoire du Président de la République de Nauru, S.E. M. Bernard Dowiyogo, décédé le dimanche 9 mars 2003.

Au nom de l'Assemblée générale, je demande au représentant de Nauru de transmettre nos condoléances au Gouvernement et au peuple de Nauru ainsi qu'à la famille éprouvée de S. E. M. Bernard Dowiyogo.

J'invite les représentants à se lever et à observer une minute de silence en hommage à la mémoire de M. Bernard Dowiyogo.

Les membres de l'Assemblée générale observent une minute de silence.

Le Président (*parle en anglais*) : Je donne la parole à la République de Corée, qui interviendra au nom du Groupe des États d'Asie.

M. Sun (République de Corée) (*parle en anglais*) : Au nom des États membres du Groupe des États d'Asie, je prends la parole pour exprimer nos sincères condoléances à la famille endeuillée du Président Bernard Dowiyogo ainsi qu'au gouvernement et au peuple de Nauru en cette circonstance douloureuse.

Le Président Dowiyogo a été pendant plus de 30 ans un homme d'État dévoué de Nauru. Il a été élu à neuf reprises à la présidence et a défendu inlassablement la cause de Nauru. Tout au long de sa carrière politique, le Président Dowiyogo a également fait preuve d'une intelligence et d'une clairvoyance exceptionnelles sur des questions diverses touchant les affaires internationales. C'est avec une confiance sincère et indéfectible dans le multilatéralisme et conscient des défis auxquels sont confrontés les petits États insulaires en développement, comme Nauru, que le Président Dowiyogo a travaillé à renforcer la coopération internationale pour réaliser l'objectif du développement durable.

La communauté mondiale se souviendra toujours des nobles contributions qu'a apportées le Président Dowiyogo à l'amélioration des conditions de vie de l'humanité tout entière.

Le Président (*parle en anglais*) : Je donne la parole au représentant de la Bulgarie, qui interviendra au nom du Groupe des États d'Europe orientale.

M. Tafrov (Bulgarie) (*parle en anglais*) : Au nom du Groupe des États d'Europe orientale Membres de l'ONU, je voudrais exprimer au peuple et au Gouvernement de la République de Nauru nos condoléances les plus profondes et les plus sincères à l'occasion de la disparition du Président Bernard Dowiyogo.

Ce procès-verbal contient le texte des déclarations prononcées en français et l'interprétation des autres déclarations. Les rectifications ne doivent porter que sur les textes originaux des interventions. Elles doivent être indiquées sur un exemplaire du procès-verbal, porter la signature d'un membre de la délégation intéressée et être adressées au Chef du Service de rédaction des procès-verbaux de séance, bureau C-154A. Les rectifications seront publiées après la clôture de la session dans un rectificatif récapitulatif.



Depuis le début de sa carrière politique en 1973, lorsqu'il a été élu membre du Parlement, jusqu'à son neuvième et dernier mandat comme Président de la République de Nauru, le défunt Bernard Dowiyogo a servi d'une manière exemplaire les intérêts de son peuple et de son pays. Le fait qu'avant son élection au poste politique le plus élevé de la République de Nauru, il a été un membre de longue date du cabinet en tant que Ministre de la santé, Ministre de la justice et Ministre chargé du développement et de l'industrie de l'île donne la preuve de ses compétences et de ses connaissances spécialisées remarquablement élevées.

Feu le Président Dowiyogo était un homme de principe et de grande envergure et un politicien doté d'une foi indéfectible qui a travaillé sans relâche en faveur de la démocratie et de son pays. En tant que chef d'État et de gouvernement de la République de Nauru, Bernard Dowiyogo a dirigé les délégations de Nauru aux sommets historiques des Nations Unies, dont le Sommet planète terre à Rio de Janeiro en 1992 et l'Assemblée du Millénaire des Nations Unies. Il s'est joint aux dirigeants du monde pour adopter l'historique Action 21 et les objectifs de la Déclaration du Millénaire.

Nous sommes convaincus que l'héritage politique de Bernard Dowiyogo qui a consacré sa vie à la prospérité et au bien-être de son peuple sera chéri et mis à profit par les générations futures de Nauru.

Le Président (*parle en anglais*) : Je donne la parole au représentant de la Barbade, qui interviendra au nom du Groupe des États d'Amérique latine et des Caraïbes.

Mme Russell (Barbade) (*parle en anglais*) : Au nom du Groupe des États d'Amérique latine et des Caraïbes, la délégation barbadienne a l'honneur de rendre hommage au défunt Président Bernard Dowiyogo de la République de Nauru. Les membres du Groupe des États d'Amérique latine et des Caraïbes voudraient saisir cette occasion pour exprimer leur profonde sympathie au peuple de Nauru pour la perte de son grand dirigeant et patriote ainsi qu'à la famille du défunt Président.

Un examen même bref de la vie du défunt Président attestera de son entier attachement à la vie publique et au service de son pays. Il a été actif dans la vie publique durant 32 ans et a servi durant neuf mandats en tant que Président de Nauru. Sa grande contribution à la réalisation de l'indépendance et du

développement de son pays ne devrait pas être oubliée, ainsi que le rôle diplomatique clef qu'il a joué tout au long de ses nombreuses années de service dans les affaires internationales de son pays.

Le Groupe des États d'Amérique latine et des Caraïbes s'associe sincèrement à la communauté internationale pour rendre hommage à ce grand fils et patriote de la République de Nauru.

Le Président (*parle en anglais*) : Je donne la parole au représentant de la Mauritanie qui interviendra au nom du Groupe des États d'Afrique.

M. Ould Deddach (Mauritanie) : J'ai aujourd'hui le triste privilège, au nom du Groupe des États d'Afrique, d'adresser à la délégation amie, au Gouvernement et au peuple de Nauru, nos condoléances pour la perte du Président de la République de Nauru. C'est à l'évidence une lourde charge que d'avoir, en de pareilles circonstances, à exprimer à nos amis de Nauru combien le Groupe des États d'Afrique dans son ensemble partage leur peine.

La République de Nauru a perdu son Président, le défunt Bernard Dowiyogo, mort lors d'une opération du cœur particulièrement complexe. Le Président Dowiyogo est mort jeune. Il avait juste 57 ans et venait de commencer son neuvième et dernier mandat comme Président de Nauru. Les membres imaginent bien qu'ayant été élu et réélu à neuf reprises comme Président de Nauru, feu Bernard Dowiyogo peut à juste titre, être considéré comme une personnalité de grande envergure dans son pays natal mais aussi à l'étranger.

Il suffit au demeurant d'observer le parcours de Bernard Dowiyogo pour se rendre compte du rôle majeur qu'il a joué dans la vie politique de son pays et sur la scène internationale. Après avoir fait des études juridiques en Australie et dans son propre pays, Bernard Dowiyogo a entamé une carrière politique en se faisant élire au Parlement en 1971 pour le district qu'il a représenté sans discontinuité durant 32 ans jusqu'à sa mort. Il a été membre de plusieurs gouvernements à Nauru, y occupant différents postes ministériels importants. En 1976, il a été élu Président pour la première fois, à l'âge de 30 ans, devenant le plus jeune Président de Nauru. Bernard Dowiyogo était un homme de principe et de conviction, attaché aux droits de l'homme et à la sauvegarde de l'environnement. C'était un homme de loi et d'ordre qui a su se faire respecter de tous à Nauru et à l'étranger.

À tous ceux qui l'ont perdu – à sa femme, à ses huit enfants et ses 29 petits-enfants – je rappelle cette belle formule de Massillon qui fit l'oraison funèbre de Louis XIV. À l'égard même de celui qui se faisait appeler Louis Le Grand, l'orateur avait eu ce mot que, par ailleurs, le muezzin nous rappelle à nous autres, Musulmans, de sa voix incomparable cinq fois par jour : Dieu seul est grand, mes frères. Dieu seul est grand, tout le reste est mortel.

Le Président (*parle en anglais*) : Je donne la parole au représentant d'Andorre, qui interviendra au nom du Groupe des États d'Europe occidentale et autres États.

Mme Pià Comella (Andorre) : Nous nous rassemblons aujourd'hui en raison de circonstances tristes. J'ai l'honneur de prendre la parole au nom du Groupe des États d'Europe occidentale et autres États pour présenter nos condoléances au Gouvernement et au peuple de Nauru.

Le Président défunt servit son pays pendant de longues années et le guida avec ferveur vers son intégration dans la communauté des Nations Unies. Sa tâche aura sans doute été l'une des pierres angulaires de l'histoire de Nauru. Nous lui rendons hommage et nous saluons sa mémoire.

Nous partageons la douleur du peuple de Nauru après la perte subite de son Président. Les délégations du Groupe des États d'Europe occidentale et autres États sont aux côtés du peuple de Nauru et l'assurent de leur coopération.

Le Président (*parle en anglais*) : Je donne la parole au représentant des États-Unis d'Amérique, pays hôte.

M. Siv (États-Unis d'Amérique) (*parle en anglais*) : Les États-Unis, en leur qualité de pays hôte, rendent hommage au Président Dowiyogo, qui fut un grand homme. Son décès, le mois dernier, est une perte non seulement pour le peuple de Nauru, mais aussi pour toute la communauté du Pacifique, y compris pour les États-Unis. Pendant 30 ans, le Président Dowiyogo a occupé le devant de la scène publique de Nauru. Il était bien connu à Washington et était admiré pour sa détermination à exprimer posément ce qu'il avait sur le cœur dans l'intérêt de ses compatriotes.

Au moment de son accession à la présidence en janvier – fonctions qu'il avait déjà occupées à plusieurs reprises – il ne restait plus que trois mois avant la tenue

des prochaines élections. D'un homme politique ordinaire on aurait attendu qu'il reste chez lui pour nouer des alliances en prévision de la campagne à venir. Mais le Président Dowiyogo n'était pas un homme politique comme les autres; c'était un homme d'État. Il savait combien il importe de voyager à l'étranger pour représenter son pays au plus haut niveau afin de servir les intérêts de son peuple. Il a dirigé les délégations de Nauru au Sommet de la Terre et à l'Assemblée du Millénaire.

En mars dernier, malgré ses problèmes de santé, il a de nouveau pris la tête d'une délégation de hauts responsables, cette fois-ci à Washington, pour une série de pourparlers importants. Au cours de ces discussions, le Président Dowiyogo a pris une décision audacieuse contre le blanchiment d'argent et l'achat de passeports, réduisant ainsi la vulnérabilité de sa nation aux crimes internationaux. Ce geste, les États-Unis et la communauté internationale dans son ensemble lui en sont très reconnaissants. Il constitue une preuve ultime du courage et de la sagesse qui étaient propres au Président.

Les États-Unis et le peuple des États-Unis sont particulièrement touchés par la disparition du Président Dowiyogo, à la fois parce que celle-ci est survenue sur notre sol et parce qu'une longue amitié l'unissait à mon pays. Nos pensées et nos prières vont à sa famille, à notre collègue l'Ambassadeur Clodumar, ici présent à New York, et à tout le peuple de Nauru.

Le Président (*parle en anglais*) : Je donne la parole au représentant de Nauru.

M. Clodumar (Nauru) (*parle en anglais*) : C'est pour moi un honneur et un privilège que de faire cette déclaration en hommage à la vie et à la direction éclairée du défunt Président de la République de Nauru, Bernard Dowiyogo, à l'intention et au nom du Gouvernement et du peuple de Nauru.

D'emblée, je voudrais vous remercier, Monsieur le Président, d'avoir organisé, ce matin, cet événement particulier qui témoigne du respect que l'ONU éprouve à l'égard de notre regretté dirigeant et je vous remercie de vos paroles aimables. Je souhaiterais également remercier les Présidents des cinq groupes régionaux et le représentant du pays hôte de leurs paroles aimables. Je voudrais, par ailleurs, profiter de l'occasion pour exprimer la profonde reconnaissance de mon gouvernement et de la famille du feu Président Bernard Dowiyogo à tous les États Membres qui ont envoyé des

lettres de condoléances et/ou signé le livre de condoléances à la Mission, ainsi qu'aux nombreuses institutions et amis personnels de Nauru qui ont fait de même. Leurs messages ont été transmis au Gouvernement et à la famille du feu Président Bernard Dowiyogo, selon le cas. J'ai personnellement remis le livre de condoléances à la famille du Président alors que je me trouvais à Nauru pour les funérailles.

Bernard Dowiyogo a servi son pays et le peuple de Nauru pendant plus de 30 ans, jusqu'à son décès survenu le 9 mars 2003, à Washington, D.C., où il avait subi une grave opération du cœur cinq jours auparavant. Il avait 57 ans. Durant les 30 années de sa vie publique, il a été élu Président de Nauru à neuf reprises, la première fois en 1976, à l'âge de 30 ans. Son plus long mandat à la présidence a duré de décembre 1989 à décembre 1995, puisqu'il a été élu président à la suite des élections générales successives de décembre 1989 et de novembre 1992. Ayant eu le privilège de détenir un portefeuille ministériel au sein de son gouvernement durant cette période, je suis personnellement bien au courant des aspirations qu'il nourrissait pour son pays et pour le peuple de Nauru.

Il n'est guère facile de mesurer la contribution que Bernard Dowiyogo a apportée à la communauté internationale, tout d'abord parce que Nauru n'est pas bien connue du public international et, ensuite, parce que la politique de Nauru n'exerce qu'une influence infime sur la scène internationale. Cependant, quiconque analyse les périodes pendant lesquelles Bernard Dowiyogo a été soit Président de Nauru soit Ministre constatera que chacune d'entre elles coïncide avec une grande date de l'Organisation des Nations Unies à laquelle la volonté politique des dirigeants a été nécessaire pour faire accepter des décisions politiques douloureuses. Dans la plupart de ces cas, Nauru a été là pour apporter sa pierre. Je citerai pour mémoire un petit nombre d'exemples : la Convention de Londres sur l'immersion des déchets; la Convention des Nations Unies sur le droit de la mer; la Conférence des Nations Unies sur l'environnement et le développement, tenue à Rio de Janeiro, au Brésil; le Plan d'action de la Barbade; les objectifs de la Déclaration du Millénaire; et le Statut de Rome de la Cour pénale internationale. Aussi, à nos yeux, il fait partie des plus grands hommes d'État du XXe siècle, en raison de sa sagesse et de son courage à prendre position en faveur de ce qui, selon lui, permettrait de

rendre la planète plus sûre et plus équitable pour les générations futures de l'humanité.

Dans la région de l'Océanie, Bernard Dowiyogo était davantage connu pour son opposition très ferme aux essais nucléaires français en Polynésie française, qui a débouché à un moment donné sur la rupture des relations diplomatiques entre Nauru et la France; à la proposition des Îles Marshall d'accepter l'entreposage de déchets nucléaires sur des îlots de son territoire; et au transport maritime de déchets nucléaires traversant l'océan Pacifique pour relier l'Europe et le Japon.

S'agissant des droits de l'homme et du droit des peuples à l'autodétermination, Bernard Dowiyogo a toujours dénoncé ouvertement les exactions perpétrées contre des citoyens par ceux qui détiennent l'autorité. On se souviendra de sa déclaration, à l'Assemblée du Millénaire, sur le droit du peuple de la Papouasie- à l'autodétermination et sur les violations des droits de l'homme commises par la junte indonésienne à l'encontre du peuple.

Au plan national, nous sommes, à Nauru, pleinement conscients de ses nombreuses contributions à la nation. Durant son plus long mandat de Président, il a lancé le plus grand programme de développement des infrastructures jamais entrepris par un Gouvernement nauruan à ce jour, et qui s'est avéré une décision tout à fait pertinente puisque, peu de temps après, l'économie a traversé une période de récession.

Son courage a été mis à l'épreuve lors des poursuites contre l'Australie auprès de la Cour internationale de justice pour dommages subis pour abus de confiance alors que Nauru était sous tutelle de la Ligue des Nations Unies et, après la Seconde Guerre mondiale, sous celle du Conseil de tutelle de l'Organisation des Nations Unies. Le Gouvernement Dowiyogo, alors tout récent, a, à cette occasion, fait l'objet d'intenses pressions de la part de l'Australie afin de retirer sa plainte, ce qu'il a refusé de faire. Bien qu'ayant obtenu gain de cause dans la première phase de la plainte, Nauru a ensuite accepté la requête australienne de régler le différend hors des tribunaux.

Quand, dans la moitié des années 90, l'économie de Nauru a continué de chuter de manière vertigineuse, Bernard Dowiyogo a eu le courage et la volonté politique de demander l'aide de la Banque asiatique de développement pour permettre à son gouvernement de restructurer les déséquilibres de l'économie nauruane qui avaient un effet néfaste sur le niveau de vie et sur

la capacité du Gouvernement à honorer ses obligations intérieures et extérieures. Il savait que le remède que prescrirait la Banque serait politiquement impopulaire, mais cela ne l'a pas empêché de mettre le programme en oeuvre.

Il en est résulté qu'il perdit la présidence lors des élections générales suivantes en 1995, et durant les années qui suivirent, il regagna et perdit à nouveau la présidence par trois fois, avant de la reconquérir pour la dernière et neuvième fois en janvier 2003. Malgré une santé déclinante, il a tout fait pour assumer la direction du gouvernement, conscient qu'il était que l'avenir de Nauru dépendait d'un dirigeant prêt à prendre des décisions difficiles et susceptibles d'être impopulaires tant auprès de ses collègues parlementaires que de ses électeurs. Telles étaient ses aspirations.

Bernard Dowiyogo était un politicien accompli et un homme de grands principes. Sa foi dans la démocratie et la primauté du droit n'a jamais vacillé. Lorsque son médecin évoqua la possibilité d'une opération chirurgicale, il lui répondit qu'il devait se rendre à l'ONU pour participer à de très importants pourparlers avec le Gouvernement des États-Unis, indiquant ainsi clairement qu'il n'accepterait aucune intervention chirurgicale tant qu'il n'avait pas mené à bien ce qu'il avait à faire.

Il est ainsi demeuré loyal aux propos qu'il avait tenus à sa femme, Christina, en accédant à la présidence en 1976 : ses priorités étaient d'abord et avant toutes choses le Gouvernement et la nation, puis ses collègues et amis, et enfin sa famille, dans cet ordre. Voilà qui donne toute la mesure de cet homme. Le Président Bernard Dowiyogo a été le premier Président de Nauru à décéder au cours de son mandat. Que son âme repose en paix.

Point 117 de l'ordre du jour (suite)

Barème des quotes-parts pour la répartition des dépenses de l'Organisation des Nations Unies (Article 19 de la Charte) (A/57/705/Add.10)

Le Président (parle en anglais) : J'attire l'attention de l'Assemblée générale sur le document A/57/705/Add.10, dans lequel le Secrétaire général informe l'Assemblée générale que, depuis la publication des informations contenues dans le document A/57/705 et additifs 1 à 9, l'Ouzbékistan a effectué les versements nécessaires pour ramener ses

arriérés en deçà du montant spécifié à l'Article 19 de la Charte.

Puis-je considérer que l'Assemblée générale prend dûment note de l'information contenue dans ce document?

Il en est ainsi décidé.

Point 17 de l'ordre du jour (suite)

Nominations aux sièges devenus vacants dans les organes subsidiaires et autres nominations

g) Nomination de membres du Comité des conférences

Le Président (parle en anglais) : Les membres se rappelleront qu'à sa 79e séance plénière, le 20 décembre 2002, l'Assemblée générale a pris note de la nomination, par son Président, du Congo, de la France, de l'Inde, du Japon, de la Fédération de Russie et de la Zambie comme membres du Comité des conférences pour une période de trois ans, à compter du 1er janvier 2003.

Les membres se rappelleront également qu'il reste un siège à pourvoir pour le Groupe des États d'Amérique latine et des Caraïbes.

À la suite de consultations avec le Président du Groupe des États d'Amérique latine et des Caraïbes, j'ai nommé la Bolivie membre du Comité des conférences pour un mandat allant du 15 avril 2003 au 31 décembre 2005.

Puis-je considérer que l'Assemblée souhaite prendre note de cette nomination?

Il en est ainsi décidé.

Le Président (parle en anglais) : Puis-je considérer que l'Assemblée générale a ainsi achevé l'examen du point 17 g) de l'ordre du jour?

Il en est ainsi décidé.

Point 17 de l'ordre du jour (suite)

Nominations aux sièges devenus vacants dans les organes subsidiaires et autres nominations

i) Confirmation de la nomination de l'Administrateur du Programme des Nations Unies pour le développement (A/57/110)

Le Président (*parle en anglais*) : Je voudrais attirer l'attention de l'Assemblée sur la note du Secrétaire général contenue dans le document A/57/110 concernant la confirmation de la nomination de l'Administrateur du Programme des Nations Unies pour le développement.

Au paragraphe 22 de la partie B de sa résolution 1240 (XIII) du 14 octobre 1958 sur la création du Fonds spécial, l'Assemblée générale stipulait qu'après avoir consulté le Conseil d'administration du Fonds spécial, le Secrétaire général nommerait le Directeur général, sous réserve de confirmation par l'Assemblée générale. Cette procédure a été interprétée comme s'appliquant également à la nomination de l'Administrateur du Programme des Nations Unies pour le développement.

Par sa décision 53/323, en date du 23 avril 1999, l'Assemblée générale a confirmé la nomination par le Secrétaire général de M. Mark Malloch Brown comme Administrateur du Programme des Nations Unies pour le développement, pour un mandat d'une durée de 4 ans, à compter du 1er juillet 1999.

Après avoir consulté les membres du Conseil d'administration du Programme des Nations Unies pour le développement, le Secrétaire général demande maintenant à l'Assemblée générale de confirmer la nomination de M. Mark Malloch Brown en tant qu'Administrateur du Programme des Nations Unies pour le développement pour un nouveau mandat de 4 ans, à compter du 1er juillet 2003.

Puis-je considérer que l'Assemblée générale approuve cette proposition?

Il en est ainsi décidé.

M. Bennouna (Maroc) (*parle en anglais*) : C'est avec grand plaisir que je félicite, au nom du Groupe des 77 et de la Chine, M. Mark Malloch Brown pour sa nomination à un second mandat d'Administrateur du Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD).

Je voudrais faire part de l'entière satisfaction du Groupe des 77 et de la Chine de voir que le Secrétaire général l'a confirmé à ce poste très important et assurer M. Malloch Brown de notre appui sans réserve et de toute notre amitié.

Ces quatre dernières années, M. Malloch Brown s'est totalement consacré aux objectifs de

développement, partageant avec le Groupe des 77 et la Chine les mêmes préoccupations et les mêmes défis. Cette période a été marquée par une transformation réelle du développement et par une vision commune et un engagement réel à s'efforcer, avec le système des Nations Unies, d'atteindre nos objectifs communs en matière de développement.

Notre Groupe reste convaincu du rôle crucial que joue le PNUD pour aider les pays en développement à atteindre les objectifs nationaux de leur politique de développement.

À cet égard, le Groupe est prêt à travailler avec l'Administrateur pour la mise en oeuvre de nos objectifs communs en matière de développement et ce, en les traduisant en activités opérationnelles et en mesures concrètes sur le terrain. Le Groupe des 77 est convaincu que l'application des objectifs en matière de développement convenus au plan international, y compris les objectifs du Millénaire en matière de développement, contribueront à établir les bases d'un monde dans lequel la mondialisation est non seulement dictée par les intérêts des puissants mais est également gérée au profit des faibles.

Cela constitue le cadre de travail dans lequel le Groupe des 77 et la Chine espèrent travailler avec Mark Malloch Brown, Administrateur du Programme des Nations Unies pour le développement, au cours des quatre prochaines années. Notre objectif, durant cette période devrait être la mise en oeuvre de ce que nous avons convenu lors des grands sommets et conférences des Nations Unies pour aider les pauvres dans la lutte contre la pauvreté. C'est un défi que nous devons relever avec M. Mark Malloch Brown. Je le remercie très sincèrement et je lui souhaite plein succès à ainsi que nos meilleurs vœux.

Mme Pià Comella (Andorre) (*parle en anglais*) : Au nom du Groupe des États d'Europe occidentale et autres États, je voudrais féliciter M. Mark Malloch Brown d'avoir à nouveau été nommé Administrateur du Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD). Nous sommes convaincus que sous sa direction, l'action du PNUD et la coordination entre les fonds et les programmes continueront d'être renforcées. Enfin, je voudrais réaffirmer notre plein appui et toute notre coopération à M. Brown et lui souhaiter plein succès dans son rôle renouvelé.

M. Sun (République de Corée) (*parle en anglais*) : Au nom des États membres du Groupe des

États d'Asie, j'ai le grand plaisir d'exprimer nos sincères félicitations à M. Mark Malloch Brown pour sa nomination en tant qu'Administrateur du Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) pour un deuxième mandat commençant le 1er juillet 2003. Pour sa part, le Groupe des États d'Asie continuera de lui apporter toute sa coopération et son plein appui, dans l'exercice de ses responsabilités.

La nomination de M. Malloch Brown pour un nouveau mandat représente un hommage mérité à sa détermination à promouvoir le développement dans le monde et reflète la confiance des États Membres dans sa capacité à diriger le PNUD en cette période cruciale de réforme globale des Nations Unies. À cet égard, M. Malloch Brown a fait montre d'incalculables qualités de dirigeant en faisant du PNUD une organisation de services soucieuse des résultats, en particulier en assistant de façon efficace des conseils et une expertise là où le besoin se fait le plus sentir. Nous rendons hommage en particulier à son initiative d'utiliser les technologies de l'information de façon optimale au service du développement.

Vu que les objectifs du Millénaire en matière de développement sont fondamentaux pour le programme mondial en matière de développement, l'activité du PNUD est à présent centrée sur la traduction que la prorogation de mandat de M. Malloch Brown facilitera la stratégie des Nations Unies visant à répondre aux objectifs du Millénaire en matière de développement et à aider les pays du monde entier à réaliser leurs objectifs de développement.

Les États membres du Groupe des États d'Asie entretiennent une relation de travail étroite et marquée par la coopération avec le PNUD. En fait, cette relation dynamique a été renforcée au cours des années en dépit des bouleversements des contraintes budgétaires. Le Groupe des États d'Asie reconnaît les efforts constructifs du PNUD dans la région, en particulier dans des domaines tels que la réduction de la pauvreté, la bonne gouvernance, le VIH/sida et l'égalité entre les sexes. Nous saluons tout particulièrement le rôle du PNUD sous la direction de M. Malloch Brown, dans l'élaboration et la mise en oeuvre de programmes de relance et de reconstruction en Afghanistan. Nous attendons avec intérêt de voir un rôle sans cesse croissant et une contribution du PNUD, sous la direction remarquable de Mme Malloch Brown, au cours des années à venir.

M. Laurin (Canada) (*parle en anglais*): Outre le fait d'associer pleinement le Canada à la déclaration faite par la représentante d'Andorre, nous voudrions faire quelques remarques supplémentaires en ce qui concerne cette très importante nomination. Le Canada est très heureux d'appuyer la nomination de M. Mark Malloch Brown en tant qu'Administrateur du Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) pour un nouveau mandat de quatre ans.

Nous nous rappelons des défis auxquels M. Malloch Brown a dû faire face au début de son mandat en 1999. Sous sa direction, le PNUD a connu une transformation remarquable dans son rythme et son ampleur. Cette transformation a été marquée par l'intérêt accordé à la gouvernance et à ses programmes et par un accent marqué sur les résultats et – tâche particulièrement difficile – sur les résultats probants. La transformation a couvert la réorientation stratégique, la réduction et le renouvellement du personnel, tout en continuant d'accorder un intérêt soutenu à la réduction de la pauvreté et un développement humain durable.

Le Canada a entretenu une solide relation de travail avec M. Malloch Brown durant les quatre premières années, et nous espérons continuer dans cette voie. Le Canada voudrait exprimer ses sincères félicitations à M. Malloch Brown à cette occasion.

M. Wardono (Indonésie) (*parle en anglais*): Au nom du Gouvernement de la République d'Indonésie, je voudrais exprimer mes chaleureuses félicitations à M. Mark Malloch Brown à la suite de la confirmation de sa nomination comme Administrateur du Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD). Cette confirmation reflète son autorité avisée dans l'exercice des activités opérationnelles des Nations Unies en matière de développement, qui sont vitales pour réaliser nos objectifs de développement durable.

Nous vivons dans un monde qui exige un attachement constant et nuancé au développement socioéconomique – une approche intégrée qui soit à la fois le reflet d'une compréhension des besoins matériels, de la culture et de l'histoire, et tienne compte des questions complexes auxquelles font face aujourd'hui les pays en développement. M. Malloch Brown a amplement fait la preuve d'un tel attachement. Nous sommes pleinement convaincus qu'il dirigera le PNUD avec efficacité au cours des

prochaines années. Le défi que devra relever l'ONU au cours de la prochaine décennie et, très probablement, au cours du siècle prochain, sera d'atteindre les objectifs du Millénaire en matière de développement. Sous la direction de M. Malloch Brown, les initiatives du PNUD visant à formuler ces objectifs, qui placent le développement dans son contexte mondial, sont déjà appréciées à leur juste valeur.

M. Malloch Brown travaille pour le bien du PNUD en particulier, et plus généralement de l'ONU, lorsqu'il place ces objectifs au premier plan de son programme. Les efforts du PNUD pour réunir des experts politiques, des universitaires et des collecteurs de fonds pour qu'ils œuvrent à des objectifs communs et mènent des activités publiques de plaidoyer afin que ces efforts soient considérés comme ayant un caractère mondial font apparaître ces initiatives de développement sous une lumière nouvelle aux yeux du monde.

Nous pouvons oeuvrer ensemble pour voir comment rationaliser nos efforts sans les déshumaniser, comment réduire la pauvreté et éliminer le VIH/sida sans nous noyer dans des délibérations pesantes; et comment gérer un réseau mondial de bureaux de pays et de projets politiques sans oublier les réalités de la vie des personnes dans le besoin. Le rôle de chef de file du PNUD dans la campagne du Millénaire et dans le projet du Millénaire a montré au monde ses capacités d'innovation et sa détermination. Nous sommes certains que nous n'avons vu là que le commencement. Nous attendons avec intérêt de nombreuses années d'apprentissage mutuel, de partenariat productif et, nous en sommes persuadés, de conditions de vie meilleures et plus humaines partout dans le monde.

M. Akram (Pakistan) (*parle en anglais*) : Je souhaiterais ajouter la voix du Pakistan à celles de l'Ambassadeur du Maroc, en sa qualité de Président du Groupe des 77, et de l'Ambassadeur de la République de Corée, en sa qualité de Président du Groupe asiatique.

Je me félicite de la nomination de Mark Malloch Brown pour un nouveau mandat au poste d'Administrateur du Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD), car je connais bien sa grande énergie, son grand enthousiasme et sa grande efficacité qui ont fait du PNUD un acteur central sur la scène économique internationale. Nous apprécions le

rôle global que joue le PNUD, sous la direction de Mark Malloch Brown pour promouvoir les objectifs du Millénaire en matière de développement. Nous apprécions tout autant les contributions que le PNUD et Mark Malloch Brown ont apportées aux idées concernant la situation en Afghanistan et dans l'ensemble de la région, et à la promotion de la coopération dans le contexte du développement régional dans cette partie cruciale du monde – où se trouvent l'Afghanistan, le Pakistan, l'Iran et d'autres pays – à laquelle M. Mark Malloch Brown a consacré beaucoup d'attention et de temps.

Nous nous félicitons vivement de sa nomination pour un nouveau mandat, et je souhaite lui présenter mes félicitations.

M. Ould Deddach (Mauritanie) : J'ai l'honneur de féliciter, au nom du Groupe africain, M. Mark Malloch Brown, pour sa confirmation au poste d'Administrateur du Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD). Je dois ajouter que nous nous associons naturellement à la déclaration faite au nom du Groupe des 77 et de la Chine par le distingué représentant du Royaume du Maroc.

Le Groupe africain a grandement apprécié l'action de M. Mark Malloch Brown au service du développement et du PNUD durant son précédent mandat, et nous avons pu constater une nouvelle impulsion donnée au travail du PNUD et les grandes améliorations apportées à la formulation de nouvelles politiques de développement. Cette action laisse présager que durant ce mandat, la lutte de cet organisme pour le développement et contre la pauvreté va s'intensifier. Notre groupe exprime ici toute sa disponibilité pour apporter sa contribution et collaborer efficacement avec M. Brown, auquel nous souhaitons tout le succès et toute la réussite dans sa mission.

Le Président (*parle en anglais*) : Je voudrais me joindre à tous les orateurs précédents pour féliciter M. Mark Malloch Brown de sa nomination au poste d'Administrateur du Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) pour un nouveau mandat de quatre ans. Je suis personnellement très heureux que nous venions d'approuver cette nomination, car je crois qu'il a fait un travail remarquable au cours de son premier mandat. Sous sa direction, le PNUD a parachevé un processus de réformes et de revitalisation de manière opportune et

très efficace et, de ce fait, a acquis un rôle central dans le système de développement des Nations Unies.

Lorsque M. Malloch Brown a pris ses fonctions en 1999, le PNUD se trouvait dans une situation difficile. Les ressources de base étaient tombées à 630 millions de dollars. Elles n'avaient jamais été aussi basses et l'on craignait que cette baisse ne se poursuive. En quatre courtes années, la situation en matière de financement a été totalement modifiée et la confiance dans l'organisation a augmenté de manière spectaculaire. Le budget de base est en augmentation, ainsi que la contribution du PNUD au développement mondial. La confiance dans l'organisation a augmenté en grande partie grâce aux réformes audacieuses entreprises par Mark Malloch Brown. D'une organisation dispersée qui finançait un grand nombre de domaines d'assistance technique, le PNUD a été transformé en une organisation axée sur les résultats et constituée de réseaux fondés sur la pratique. La vitesse avec laquelle le PNUD a réagi face aux situations d'après conflit, comme en Afghanistan et au Timor oriental par exemple, et aux nouveaux défis en matière de développement en Afrique et ailleurs, reflète la nouvelle souplesse et la nouvelle pertinence de l'organisation.

Marc Malloch Brown a beaucoup œuvré à rapprocher la perspective de l'ONU en matière de développement de celle des institutions de Bretton Woods. Il n'a eu de cesse de mettre en place des partenariats entre le PNUD et les institutions de Bretton Woods, ce qui a amélioré la compréhension des activités de l'ONU à Washington et de la perspective de Bretton Woods ici à New York. L'appui croissant accordé par l'ONU aux Cadres stratégiques de lutte contre la pauvreté et le ralliement des institutions de Bretton Woods aux objectifs du Millénaire en matière de développement sont, dans une certaine mesure, ses réalisations. Il a aussi encouragé régulièrement une plus grande cohésion des opérations de l'ONU dans le domaine du développement grâce à sa présidence du Groupe des Nations Unies pour le développement et par le biais du système des coordonnateurs résidents.

Aujourd'hui, si le PNUD a clairement voix au chapitre à l'ONU en matière de développement, et s'il est devenu une organisation efficace, axée sur les résultats et de mieux en mieux financée, le mérite en revient à Mark Malloch Brown.

Son personnel talentueux et hautement motivé partage avec lui le mérite de ce retournement de situation.

Personnellement, j'ai eu l'occasion de rencontrer à plusieurs reprises et ce, à diverses occasions, Mark Malloch Brown. J'ai eu d'abord une brève entrevue avec lui après son accession au poste d'Administrateur du PNUD. Dans une tentative visant à enrayer la tendance à la baisse du financement, il avait alors pris l'initiative d'une réunion ministérielle à laquelle j'ai eu l'honneur de participer en tant que Président du Conseil d'administration du PNUD en 2000. Je l'ai également rencontré à Monterrey au Sommet mondial pour le développement durable, où il a participé activement et résolument à l'accélération du programme de développement et au resserrement des partenariats. À ces occasions et à d'autres, j'ai toujours vu un chantre résolu, éloquent et dévoué du développement et un fervent partisan de la coopération au service du développement. C'est un privilège pour moi de l'avoir rencontré.

Je souhaite à Mark Malloch Brown plein succès durant son mandat au PNUD. Au nom de l'ensemble de l'Assemblée générale, je tiens une fois encore à le féliciter pour sa nomination.

Nous en avons ainsi terminé avec notre examen du point 17 de l'ordre du jour.

Mme Jarbussynova (Kazakhstan), Vice-Président, assume la présidence.

Dates du Dialogue de haut niveau de deux jours sur le financement du développement

La Présidente par intérim (*parle en anglais*) : Avant de passer à l'examen du point suivant, je voudrais faire une annonce concernant la cinquante-huitième session de l'Assemblée générale.

Les membres se rappelleront qu'au paragraphe 4 de la résolution 57/250 du 20 décembre 2002, l'Assemblée générale a convenu de tenir le Dialogue de haut niveau sur le financement du développement à la fin octobre 2003, à la date que déterminera le Président de l'Assemblée générale après consultation des parties intéressées, de manière à faciliter une participation ministérielle de haut niveau et la présence des chefs de secrétariat des institutions internationales financières et commerciales et des autres organisations compétentes. Au paragraphe 6, l'Assemblée générale a

décidé que le Dialogue de haut niveau durera deux jours.

Les membres se rappelleront également qu'au paragraphe 7, l'Assemblée générale a également décidé de prévoir avant le Dialogue de haut niveau une journée de séances informelles auxquelles participeront les représentants de la société civile et des entités du secteur privé accrédités.

Au cours de consultations nécessaires convoquées par le Président de l'Assemblée générale, aucune objection n'a été soulevée quant aux dates qu'il a proposées : les 29 et 30 octobre 2003 pour le Dialogue de haut niveau et le 28 octobre 2003 pour la journée de séances informelles. Les dates du 29 et du 30 octobre 2003 sont donc réservées pour le dialogue de haut niveau sur le financement du développement et la date du 28 octobre pour la journée de séances informelles.

Point 27 de l'ordre du jour (suite)

Le rôle des diamants dans les conflits armés

Projet de résolution (A/57/L.76/Rev.1)

La Présidente par intérim (parle en anglais) : Les membres se rappelleront que l'Assemblée générale a tenu le débat sur cette question à sa 82^e séance plénière, le vendredi 11 avril 2003.

Nous allons maintenant passer à l'examen du projet de résolution A/57/L.76/Rev.1.

L'Assemblée va maintenant se prononcer sur le projet de résolution A/57/L.76/Rev.1, intitulé « Le rôle des diamants dans les conflits : briser le lien entre le négoce illicite des diamants bruts et les conflits armés afin de contribuer à la prévention et au règlement des conflits ». J'annonce que, depuis la présentation du projet de résolution A/57/L.76/Rev.1, les pays suivants s'en sont portés coauteurs : Luxembourg et Madagascar.

Puis-je considérer que l'Assemblée décide d'adopter le projet de résolution A/57/L.76/Rev.1?

Le projet de résolution A/57/L.76/Rev.1 est adopté (résolution 57/302).

La Présidente par intérim (parle en anglais) : Puis-je considérer que l'Assemblée générale en a terminé avec son examen du point 27 de l'ordre du jour?

Il en est ainsi décidé.

Rapports de la Cinquième Commission

La Présidente par intérim (parle en anglais) : L'Assemblée générale va maintenant examiner les rapports de la Cinquième Commission sur les points 17 j), 111, 112, 116, 117, 118, 122 et 123 de l'ordre du jour.

Je demande au Rapporteur de la Cinquième Commission, M. Haile Selassie Getachew, de l'Éthiopie, de présenter les rapports de la Cinquième Commission en une seule intervention.

M. Getachew (Éthiopie), Rapporteur de la Cinquième Commission, (parle en anglais) : J'ai l'honneur de présenter à l'Assemblée générale les rapports de la Cinquième Commission sur ses travaux au cours de la première partie de la reprise de sa session qui s'est tenue du 3 au 28 mars 2003 sur les points 17 j), 111, 112, 116, 117, 118, 122 et 123. À la reprise de la session, la Cinquième Commission a tenu sept séances officielles et de nombreuses séances officieuses.

Les recommandations de la Cinquième Commission au titre de ces points de l'ordre du jour sont les suivantes.

S'agissant du point 17 j), « Nominations aux sièges devenus vacants dans les organes subsidiaires et autres nominations : nomination d'un membre du Comité des pensions du personnel des Nations Unies », au paragraphe 4 de son rapport publié sous la cote A/57/610/Add.1, la Commission recommande à l'Assemblée générale de nommer M. Mustafizur Rahman du Bangladesh membre du Comité des pensions du personnel des Nations Unies pour un mandat commençant le 15 avril 2003 et se terminant le 31 décembre 2004.

Au paragraphe 5 de son rapport publié sous la cote A/57/648/Add.1 sur le point 111 de l'ordre du jour, intitulé « Examen de l'efficacité du fonctionnement administratif et financier de l'Organisation des Nations Unies », la Commission recommande à l'Assemblée générale d'adopter un projet de décision intitulé « Décision concernant certaines questions », qui a été adopté par la Commission sans être mis aux voix.

Au paragraphe 9 de son rapport publié sous la cote A/57/649/Add.1 sur le point 112 de l'ordre du

jour, intitulé « Budget-programme de l'exercice biennal 2002-2003 », la Commission recommande à l'Assemblée générale d'adopter deux projets de résolution. Le projet de résolution I, intitulé « Rapport du Corps commun d'inspection intitulé 'L'ONU et la méthode fondée sur les résultats : mise en oeuvre de la Déclaration du Millénaire' », et le projet de résolution II, intitulé « Stratégie en matière de technologies de l'information et des communications », ont tous deux été adoptés par la Commission sans être mis aux voix.

Au paragraphe 7 de son rapport publié sous la cote A/57/651/Add.1 sur le point 116 de l'ordre du jour, intitulé « Plan des conférences », la Commission recommande à l'Assemblée générale d'adopter un projet de résolution intitulé « Plan des conférences », qui a été adopté par la Commission sans être mis aux voix.

Le rapport de la Cinquième Commission sur le point 118 de l'ordre du jour, intitulé « Gestion des ressources humaines », a été publié sous la cote A/57/771. Au paragraphe 8 de ce rapport, la Cinquième Commission recommande à l'Assemblée générale d'adopter un projet de résolution intitulé « Gestion des ressources humaines », que la Commission a adopté sans le mettre aux voix.

Au paragraphe 6 de son rapport publié sous la cote A/57/429/Add.1 sur le point 117 de l'ordre du jour, intitulé « Barème des quotes-parts pour la répartition des dépenses de l'Organisation des Nations Unies », la Commission recommande à l'Assemblée générale d'adopter un projet de résolution intitulé « Barème des quotes-parts pour la répartition des dépenses de l'Organisation des Nations Unies », qui a été adopté par la Commission sans être mis aux voix.

Au paragraphe 10 de son rapport publié sous la cote A/57/604/Add.1 sur le point 122 de l'ordre du jour, intitulé « Rapport du Secrétaire général sur les activités du Bureau des services de contrôle interne », la Commission recommande à l'Assemblée générale d'adopter deux projets de résolution. Le projet de résolution I, intitulé « Rapport du Secrétaire général sur les activités du Bureau des services de contrôle interne » et le projet de résolution II, intitulé « Enquête sur l'exploitation sexuelle de réfugiés du fait d'agents des services d'aide humanitaire en Afrique de l'Ouest », ont tous deux été adoptés par la Commission sans être mis aux voix.

Concernant le point 123 de l'ordre du jour, intitulé « Administration de la justice à l'Organisation des Nations Unies », au paragraphe 7 de son rapport publié sous la cote A/57/768, la Cinquième Commission recommande à l'Assemblée générale d'adopter un projet de résolution intitulé « Administration de la justice au Secrétariat », qui a été adopté par la Commission sans être mis aux voix.

Avant de terminer, je voudrais profiter de l'occasion pour remercier tous les représentants de leur coopération, les membres du Secrétariat de leur aide précieuse et les membres du Département des services de conférence de leur dévouement; ils nous ont permis, une fois de plus, d'achever dans les temps la première partie de la reprise de la session de la Cinquième Commission.

La Présidente par intérim (parle en anglais) :
Si aucune proposition n'est faite au titre de l'article 66 du Règlement intérieur, je considérerai que l'Assemblée générale décide de ne pas débattre des rapports de la Cinquième Commission dont elle est saisie aujourd'hui.

Il en est ainsi décidé.

La Présidente par intérim (parle en anglais) :
Les déclarations seront donc limitées aux explications de vote.

Les positions des délégations concernant les recommandations de la Cinquième Commission ont été clairement exposées à la Commission et sont reflétées dans les documents officiels pertinents.

Je rappelle aux représentants qu'aux termes du paragraphe 7 de la décision 34/401, l'Assemblée générale est convenue que :

« Lorsqu'un même projet de résolution est examiné dans une grande commission et en séance plénière, les délégations, dans toute la mesure possible, doivent n'expliquer leur vote qu'une seule fois, soit en commission, soit en séance plénière, à moins que leur vote en séance plénière ne diffère de leur vote en commission. »

Je rappelle également aux délégations que, toujours conformément à la décision 34/401 de l'Assemblée générale, les explications de vote sont limitées à 10 minutes et que les délégations doivent prendre la parole de leur place.

Avant de nous prononcer sur les recommandations contenues dans les rapports de la Cinquième Commission, j'informe les représentants que, pour la prise de décisions, nous allons procéder de la même manière qu'à la Cinquième Commission, à moins d'avoir été avisés autrement à l'avance.

J'espère par conséquent que nous pourrons adopter sans vote les recommandations qui ont été adoptées sans vote par la Cinquième Commission.

Point 111 de l'ordre du jour (suite)

Examen de l'efficacité du fonctionnement administratif et financier de l'Organisation des Nations Unies

Rapport de la Cinquième Commission (A/57/648/Add.1)

La Présidente par intérim (parle en anglais) : L'Assemblée va maintenant se prononcer sur le projet de décision recommandé par la Cinquième Commission au paragraphe 5 de son rapport. Le projet de décision s'intitule « Décision concernant certaines questions ».

La Cinquième Commission a adopté le projet de décision sans le mettre aux voix. Puis-je considérer que l'Assemblée souhaite faire de même?

Le projet de décision est adopté (décision 57/556).

La Présidente par intérim (parle en anglais) : L'Assemblée a ainsi achevé la phase actuelle de son examen du point 111 de l'ordre du jour.

Point 112 de l'ordre du jour (suite)

Budget-programme de l'exercice biennal 2002-2003

Rapport de la Cinquième Commission (A/57/649/Add.1)

La Présidente par intérim (parle en anglais) : L'Assemblée va maintenant se prononcer sur les deux projets de résolution recommandés par la Cinquième Commission au paragraphe 9 de son rapport.

Nous passons d'abord au projet de résolution I, intitulé « Rapport du Corps commun d'inspection intitulé 'L'ONU et la méthode fondée sur les résultats : mise en oeuvre de la Déclaration du Millénaire' ».

La Cinquième Commission a adopté le projet de résolution I sans le mettre aux voix. Puis-je considérer que l'Assemblée souhaite faire de même?

Le projet de résolution I est adopté (résolution 57/303).

La Présidente par intérim (parle en anglais) : Le projet de résolution II s'intitule « Stratégie en matière de technologies de l'information et des communications ».

La Cinquième Commission a adopté le projet de résolution II sans le mettre aux voix. Puis-je considérer que l'Assemblée souhaite faire de même?

Le projet de résolution II est adopté (résolution 57/304).

La Présidente par intérim (parle en anglais) : L'Assemblée a ainsi achevé la phase actuelle de son examen du point 112 de l'ordre du jour.

Point 116 de l'ordre du jour (suite)

Plan des conférences

Rapport de la Cinquième Commission (A/57/651/Add.1)

La Présidente par intérim (parle en anglais) : L'Assemblée va maintenant se prononcer sur le projet de résolution recommandé par la Cinquième Commission au paragraphe 7 de son rapport.

La Cinquième Commission a adopté le projet de résolution sans le mettre aux voix. Puis-je considérer que l'Assemblée souhaite faire de même?

Le projet de résolution est adopté (résolution 57/283 B).

La Présidente par intérim (parle en anglais) : Je donne maintenant la parole au représentant du Mexique, qui souhaite prendre la parole au titre des explications de position sur la résolution qui vient d'être adoptée.

M. Ascencio (Mexique) (parle en espagnol) : Le Mexique a appuyé le projet de résolution contenu dans le document A/57/651/Add.1, car nous pensons qu'il contient des éléments précieux qui contribueront à atteindre l'objectif de l'utilisation efficace des ressources dont dispose l'Organisation des Nations Unies. Ma délégation a demandé la parole simplement pour faire figurer dans les documents officiels son

interprétation du paragraphe 3 de la partie B de la section III du projet de résolution. Comme il ressort de ce paragraphe, la proposition d'intégrer les fonctions des secrétariats techniques des Cinquième et Sixième Commissions de l'Assemblée générale dans le Département des affaires de l'Assemblée générale et des services de conférence n'a pas été approuvée et continuera d'être examinée dans le contexte du projet de budget-programme pour l'exercice biennal 2004-2005. Ma délégation demeure sceptique quant à l'utilité de procéder à une telle intégration.

La Présidente par intérim (*parle en anglais*) : L'Assemblée a ainsi achevé la phase actuelle de son examen du point 116 de l'ordre du jour.

Point 117 de l'ordre du jour (*suite*)

Barème des quotes-parts pour la répartition des dépenses de l'Organisation des Nations Unies

Rapport de la Cinquième Commission (A/57/429/Add.2)

La Présidente par intérim (*parle en anglais*) : L'Assemblée va maintenant se prononcer sur le projet de résolution recommandé par la Cinquième Commission au paragraphe 7 de son rapport.

La Cinquième Commission a adopté le projet de résolution sans le mettre aux voix. Puis-je considérer que l'Assemblée souhaite faire de même?

Le projet de résolution est adopté (résolution 57/4 C).

La Présidente par intérim (*parle en anglais*) : L'Assemblée a ainsi achevé la phase actuelle de son examen du point 117 de l'ordre du jour.

Point 118 de l'ordre du jour (*suite*)

Gestion des ressources humaines

Rapport de la Cinquième Commission (A/57/771)

La Présidente par intérim (*parle en anglais*) : L'Assemblée va maintenant se prononcer sur le projet de résolution recommandé par la Cinquième Commission au paragraphe 8 de son rapport.

La Cinquième Commission a adopté le projet de résolution sans le mettre aux voix. Puis-je considérer que l'Assemblée souhaite faire de même?

Le projet de résolution est adopté (résolution 57/305).

La Présidente par intérim (*parle en anglais*) : L'Assemblée a ainsi achevé la phase actuelle son examen du point 118 de l'ordre du jour.

Point 112 de l'ordre du jour (*suite*)

Rapport du Secrétaire général sur les activités du Bureau des services de contrôle interne

Rapport de la Cinquième Commission (A/57/604/Add.1)

La Présidente par intérim (*parle en anglais*) : L'Assemblée va maintenant se prononcer sur les deux projets de résolution recommandés par la Cinquième Commission au paragraphe 10 de son rapport.

Nous allons tout d'abord examiner le projet de résolution I, intitulé « Rapport du Secrétaire général sur les activités du Bureau des services de contrôle interne ».

La Cinquième Commission a adopté le projet de résolution I sans le mettre aux voix. Puis-je considérer que l'Assemblée souhaite faire de même?

Le projet de résolution I est adopté (résolution 57/287 C).

La Présidente par intérim (*parle en anglais*) : Le projet de résolution II est intitulé « Enquête sur l'exploitation sexuelle de réfugiés du fait d'agents des services d'aide humanitaire en Afrique de l'Ouest ».

La Cinquième Commission a adopté le projet de résolution II sans le mettre aux voix. Puis-je considérer que l'Assemblée souhaite faire de même?

Le projet de résolution II est adopté (résolution 57/306).

La Présidente par intérim (*parle en anglais*) : L'Assemblée a ainsi achevé la phase actuelle de son examen du point 122 de l'ordre du jour.

Point 123 de l'ordre du jour (*suite*)

Administration de la justice à l'Organisation des Nations Unies

Rapport de la Cinquième Commission (A/57/768)

La Présidente par intérim (*parle en anglais*) : L'Assemblée va maintenant se prononcer sur le projet de résolution recommandé par la Cinquième Commission au paragraphe 7 de son rapport.

Le projet de résolution est intitulé « Administration de la justice au Secrétariat ». La Cinquième Commission a adopté le projet de résolution sans le mettre aux voix. Puis-je considérer que l'Assemblée souhaite faire de même?

Le projet de résolution est adopté (résolution 57/307).

La Présidente par intérim (*parle en anglais*) : L'Assemblée a ainsi achevé la phase actuelle de son examen du point 123 de l'ordre du jour.

Point 17 de l'ordre du jour (*suite*)

Nominations aux sièges devenus vacants dans les organes subsidiaires et autres nominations

- j) Nomination d'un membre du Comité des pensions du personnel de l'Organisation des Nations Unies**

Rapport de la Cinquième Commission (A/57/610/Add.1)

La Présidente par intérim (*parle en anglais*) : Au paragraphe 4 de son rapport, la Cinquième Commission recommande à l'Assemblée générale de nommer M. Mustafizur Rahman (Bangladesh), membre du Comité des pensions du personnel de l'Organisation des Nations Unies pour un mandat allant du 15 avril 2003 au 31 décembre 2004.

Puis-je considérer que l'Assemblée générale décide de nommer cette personne?

Il en est ainsi décidé.

La Présidente par intérim (*parle en anglais*) : L'Assemblée générale a ainsi achevé la phase actuelle de son examen du point 17 j) de l'ordre du jour.

La séance est levée à 11 h 30.